

Budget 2026

L'Echevine des Finances Axelle VALEMBOS (Les Engagés) a présenté, aux côtés du directeur financier, le premier budget complet de la nouvelle majorité. Intégrer la mise en œuvre du Plan Stratégique Transversal (PST), tout en tenant compte des mesures gouvernementales et des incertitudes financières, n'a pas été simple (voir p.4 et 5 du Gens de Nivelles n°210 du mois de janvier 2025, sur le site www.nivelles.be).

Germain DALNE (MR) a ouvert le bal en reprochant au Collège de puiser déjà dans les réserves, qui ne devraient être mobilisées « qu'en cas d'urgences ou d'imprévus ». Ont ensuite été pointés du doigt le refinancement du CPAS, la diminution de la politique sportive (les moyens pour la Régie Communale Autonome des Sports de Nivelles passe de 2,3 millions à 1,8 millions d'euros) ainsi que le sous-financement de la Zone de Police en regard des événements récents (voitures dégradées, bagarres, cambriolages). Pierre HUART (MR) lui a emboîté le pas, soulignant 3 grandes incohérences à l'exercice ordinaire : le désinvestissement dans la police, la volonté d'augmenter les recettes communales tout en voulant augmenter la période de gratuité en matière stationnement dans les zones payantes existantes (cela nécessitera selon lui d'augmenter le tarif horaire ou d'augmenter les zones à contrôler, alors que les équipes sont déjà en difficulté). Dernière incohérence relevée : la digitalisation des commerces par le biais d'un subside provincial qui n'existe plus (règlement supprimé en juin 2025). Pierre HUART a également dit regretter que plusieurs points techniques n'aient pas été abordés dans ce budget : la maison de la Laïcité, le cimetière du Monstreux ou encore le curage du grand étang du parc de la Dodaine.

Gaëtan THIBAUT (MCN) a rappelé qu'il ne s'agit plus ici d'un budget de transition, mais bien d'un budget qui engage pleinement la responsabilité de la nouvelle majorité. Le conseiller a commencé par reconnaître plusieurs éléments positifs comme le plan d'embauche, l'augmentation de la dotation au CPAS ou l'augmentation de la dotation de certaines asbl para-communales ; tout en relevant plusieurs signaux négatifs : la diminution de la dotation à la RCA des Sports, l'augmentation de la taxe déchets, le prélèvement imprudent sur les provisions ou encore le budget participatif, « totalement oublié » dans ce budget.

Raisons pour lesquelles les deux groupes de l'opposition, MR et MCN, ont voté contre ce budget 2026.

Le Bourgmestre Bernard DE RO (Les Engagés) a rétorqué qu'étant donné les charges qui pèsent sur les communes, le manque d'entretien des bâtiments par le passé et la volonté de la majorité de ne pas augmenter les deux grandes taxes IPP et PRI, le recours aux provisions était nécessaire pour équilibrer le budget. Il a ajouté que ce prélèvement, prévu à titre prévisionnel avant de connaître la décision fédérale sur l'aide aux CPAS, ne devrait finalement pas atteindre 1.100.000 €. Pas question pour lui de parler de sous-financement de la police : la limitation de la dotation communale a été décidée avec Genappe car jugée suffisante par rapport à la situation actuelle. Une patrouille supplémentaire sera d'ailleurs dépêchée dès 2026 pour la zone entre la gare et le centre-ville. Le Collège se veut réactif, la preuve avec le renfort de la Zone de police (et fédérale) suite aux bagarres entre jeunes.

En contre partie, le groupe MR a formulé une proposition d'amendement à ce budget initial 2026. Il prévoit qu'au lieu de 1,5%, la dotation à la Zone de police soit majorée de 2,2 %, afin de couvrir au minimum l'indexation des salaires des policiers. En effet, les dépenses de personnel constituent une très grande partie du budget de la Zone de Police.

Une proposition déclinée par le bourgmestre DE RO qui ne souhaite pas, en contrepartie, revoir à la diminution d'autres dotations, ceci étant contraire aux choix politiques de la majorité.

L'Echevin de la Participation Pascal RIGOT (Ecolo) a démenti l'oubli de la Maison de la Participation, laquelle travaille d'ailleurs activement sur le PST. Le service Prévention et Cohésion veille à la mise en place d'une synergie entre toutes les instances consultatives. Il est également question du budget participatif notamment pour « l'exécution de ce qui n'a pas encore été fait » : création d'une roselière à la Dodaine, aménagement aux abords de l'école de Baulers et création d'un four à pain communal. Une évaluation prochaine devra d'abord être opérée avec les différents services. Et d'ajouter « On y reviendra dans les semaines, mois à venir ici au Conseil communal ».

Concernant les redevances des parkings, l'Echevin du Commerce Charles GOURDIN (Les Engagés) a affirmé qu'il n'y avait aucune intention d'augmenter quoi que ce soit. Au contraire, la volonté d'offrir une heure de stationnement gratuit est toujours au programme. A ce stade, le Collège ignore encore comment gérer la perception des parkings car la question de savoir « si on continue avec le personnel communal » se pose.

Charles GOURDIN a ensuite cité l'augmentation du subside à l'asbl Nivelles Commerces.

Etienne LAURENT, au nom du groupe Les Engagés soutient ce budget sans réserve. Il est la concrétisation du PST et traduit la volonté de développer Nivelles dans un esprit constructif. Le tout en anticipant les besoins et en tenant compte des décisions de la Région et de l'État. L'effort devra être poursuivi, dans la logique d'un assainissement progressif. Ce budget traduit la volonté de développer Nivelles dans un esprit constructif.

Robert VERTENUEIL, président du CPAS a confirmé que la différence de dotation qui a du être enregistrée pour le CPAS est essentiellement due aux conséquences de l'exclusion du chômage des chômeurs de longue durée. A cela s'ajoutent : l'indexation du salaire et les augmentations barémiques des membres du personnel du CPAS, le plan d'embauche, une diminution de moyens en ce qui concerne le statut APE (fin de l'indexation sur les montants). Et de conclure que les mesures (et le manque d'aides de la part) du gouvernement fédéral vont hélas se répercuter sur la Ville, et donc sur le citoyen nivellois.

Aide humanitaire

Sophie CHARLIER (Ecolo) a proposé d'affecter un subside exceptionnel pour soutenir un projet d'aide humanitaire en faveur des enfants orphelins (ou familles sans moyens) de Gaza. Plusieurs critères ont été énumérés : répondre aux besoins urgents des enfants, filière efficace et sûre, certitude que l'aide arrive à bon port, une proposition d'une antenne de Nivelles, l'accord favorable du Conseil Consultatif Nord Sud. Il est proposé que la Ville finance le subside l'association « Pour une Paix Juste au Proche Orient Nivelles », soit 3.000€.

Ce projet de soutien sera mené en partenariat avec Ma'an et Solidarité socialiste. Germain DALNE aurait souhaité que la Ville ne fasse pas appel à des associations politisées pour que le mécanisme de subside soit le plus neutre possible. Ce à quoi Sophie CHARLIER a répondu qu'il était important de faire appel à une association nivelloise qui avait déjà travaillé avec les 3 partenaires pour garantir que les fonds arrivent à destination.

Taxe immondices

Gaëtan THIBAUT s'est fait le porte-parole d'une société de gestion d'immeuble de copropriété qui contestait son avertissement d'extrait de rôle. L'Echevine des Finances Axelle VALEMBOIS a motivé cette décision de la manière suivante : la taxe est due pour chaque lieu d'activité (personne physique ou morale) qu'il y ait recours ou non aux divers services liés aux immondices. Il n'y a donc pas d'exonération pour les agences immobilières.

Ecoles communales

L'Echevine de l'Enseignement Céline SCOKAERT (PluS) a confirmé à Margaux NOTHOMB (MR) que la gestion mensuelle des repas était une charge administrative conséquente pour les instituteurs. Pour l'alléger, plusieurs pistes sont analysées, notamment celle d'une plateforme de gestion des repas scolaires. Il faudra néanmoins attendre que le marché public en cours soit terminé (juin 2026) pour envisager ou non une migration vers ce service.

Concernant les surveillances des temps de midi, le choix du Collège communal s'est porté sur l'ISBW afin d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants. Margaux NOTHOMB a dit craindre que le bas tarif de ces surveillances (grâce à la prise en charge par la commune) soit considéré comme un avantage social, contestable légalement, et qu'il y ait un problème d'équité avec les écoles libres.

Coupures électriques

A la question de Gaëtan THIBAUT concernant la série de coupures électriques sur le territoire de Nivelles durant une dizaine de jours, l'Echevin de l'Energie Pascal RIGOT a confirmé les faits et affirmé avoir pris contact avec ORES pour y remédier.

Radars

Gaëtan THIBAUT a souhaité savoir si le Collège communal avait l'intention d'installer des radars dans Nivelles. Le Bourgmestre Bernard DE RO abordera la question avec le Collège de police afin d'avoir une philosophie identique avec le Bourgmestre de Genappe. Si la commune fait le choix d'installer des radars, il faudra encore en définir le type : classique, tronçon, fixe ou mobile. Il faudra également déterminer les emplacements et les coûts, sachant que le coût estimé d'un radar fixe est de 100.000€. Il est donc encore trop tôt pour se prononcer.

ENCART

@titre : Prochain Conseil communal

Lundi 26 janvier à 20h - modalités de la séance publique sur www.nivelles.be.